

**« GAUSSIN S.A. »
Société Anonyme
au capital de 20.360.981,20 Euros
Siège social : HERICOURT (70400)
11 Rue du 47ème Régiment d'Artillerie
676 250 038 RCS VESOUL**

**ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019**

PROCES VERBAL DE CARENCE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à dix heures, les actionnaires de la société GAUSSIN SA, se sont réunis, au siège social situé à HERICOURT (70400) – 11, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les bulletins de vote par correspondance des actionnaires ayant voté à distance, et qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Christophe GAUSSIN préside la séance en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Messieurs Aziz AZOUGAGH et Simon KLEIN, présents et acceptant, sont nommés en qualité de scrutateurs.

Madame Céline POUDEROUX est désignée comme Secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

La société SOFIGEC AUDIT, représentée par Madame Joséphine BULLE, et la société ORFIS, représentée par Monsieur Jean-Louis FLECHE, Commissaires aux Comptes de la Société régulièrement convoqués, sont présents.

M. Ibrahim DELI, M. Mirza MALKIC et Mme Nathalie PELISSARD, représentants du comité d'entreprise dûment convoqués, sont absents et excusés.

Les membres du bureau constatent au vu de la feuille de présence que le quorum d'assemblée générale ordinaire requis par l'article L. 225-98 du code de commerce n'est pas atteint sur première convocation.

En conséquence, le Président indique aux actionnaires présents que l'assemblée générale ordinaire ne peut valablement statuer et qu'une nouvelle convocation devra être mise en œuvre par le conseil d'administration.

*
* *

La séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les membres du bureau.



M. Christophe GAUSSIN
Président du conseil d'administration



M. Aziz AZOUGAGH
Scrutateur



M. Simon KLEIN
Scrutateur

Mme Céline POUDEROUX
Secrétaire

